

**ASSOCIATION DU CENTRE CLAUDE BERNARD DE PARIS**

**Centre Médico Psycho-Pédagogique**

**Bureau d'Aide Psychologique Universitaire**

# **RAPPORT D'ACTIVITE 2018**

**20 rue Larrey 75005 PARIS**

01.43.37.16.16 - [cmpp@centreclaudebernard.asso.fr](mailto:cmpp@centreclaudebernard.asso.fr)

**50 rue Ribera 75016 PARIS**

01.42.24.52.29 – [ribera@centreclaudebernard.asso.fr](mailto:ribera@centreclaudebernard.asso.fr)

**131 rue de Bagnole 75020 PARIS**

01.40.09.05.09 – [bagnole@centreclaudebernard.asso.fr](mailto:bagnole@centreclaudebernard.asso.fr)

 : [www.centreclaudebernard.asso.fr](http://www.centreclaudebernard.asso.fr)



# SOMMAIRE

Introduction - Les faits marquants de notre activité 2018 ...	P. 3 à 4
A. Identification et données générales sur le Centre.....	P. 5
Composition du conseil d'administration .....	P. 5 à 6
A. I. Présentation de l'établissement.....	P. 7 à 8
B. Activité année 2018 .....	P 9 à 11
C. Description des enfants présents au 31 décembre 2018.....	P.11 à 16
D. Caractéristiques des enfants entrés dans l'année .....	P.16 à 17
E. Procédure d'accueil des enfants entrés dans l'année .....	P.18
F. Enfants sortis et fluidité du parcours .....	P.19
G. Ressources humaines internes.....	P.19 à 27
H. Périmètre d'intervention et chiffrage du barème de population.....	P.28
I. Compte-rendu d'exécution budgétaire.....	P.28 à 35
J. Autres éléments utiles à la compréhension de l'activité de la structure .....	P.36 à 40

## Introduction

### LES FAITS MARQUANTS DE NOTRE ACTIVITE 2018

L'activité 2018 est réalisée avec 23 369 actes facturables. 18 036 actes sont réalisés au Centre Médico Psycho-Pédagogique (C.M.P.P) et 5 333 au Bureau d'Aide Psychologique Universitaire (B.A.P.U). L'activité se répartit donc à 77 % au C.M.P.P à 23 % au B.A.P.U.

Les actions entreprises en 2018 concernent :

✓ la réécriture du projet d'établissement s'est poursuivie en 2018 dans le cadre des travaux du comité de pilotage. Ce groupe de travail est composé de professionnels de l'équipe pluridisciplinaire (pédopsychiatres, psychologues, orthophonistes, psychomotriciens, assistantes sociales, psycho pédagogues, secrétaires). Les trois antennes du Centre Claude Bernard sont représentées. Il reste à rédiger le chapitre qui traite du travail de l'équipe pluridisciplinaire, notamment le temps que consacre l'équipe à l'étude des situations complexes.

✓ Les autres documents de la loi 2002/ 2 (livret d'accueil, Règlement de fonctionnement) sont également étudiés par le comité de pilotage. De la même manière, ils seront finalisés en 2018.

✓ L'étude du rapprochement associatif avec le CEREP s'est poursuivie en 2018.

De nombreux domaines ont été étudiés :

- le fonctionnement associatif
- les statuts
- les aspects juridiques
- l'organisation du siège social
- le recrutement
- la formation
- l'organisation du comité d'entreprise
- la démarche qualité
- la communication.

Il reste des questions en suspens :

- Comment le nom de « Claude Bernard » apparaîtra associé au CEREP ?
  - les avantages sociaux qui dépendent de l'employeur et concernent notamment la valeur du ticket restaurant

- les autres avantages sociaux qui dépendent des discussions entre les élus du centre Claude Bernard et ceux du CEREP
- les frais de siège d'un montant de 6 % du budget, et représentant 180 000 € ne poserait pas de problème lors du rapprochement des deux associations

✓ Conformément au résultat de l'évaluation externe, l'établissement a organisé en 2018 un travail de réflexion sur la question des addictions. Nous avons fait appel à un expert externe, et l'équipe pluridisciplinaire a travaillé sur des situations cliniques de notre file active.

## A. Identification et données générales sur le Centre Claude Bernard

### A. I. ORGANISME GESTIONNAIRE

Identité : Association du Centre Claude Bernard de Paris

✉ : 20, rue Larrey 75005 PARIS

☎ : 01.43.37.16.16

@ : [cmpp@centreclaudebernard.asso.fr](mailto:cmpp@centreclaudebernard.asso.fr)

🌐 : [www.centreclaudebernard.fr](http://www.centreclaudebernard.fr)



#### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

##### Membres d'honneur :

**Le Recteur de l'Académie de Paris, - M. PECOUT**

Président d'honneur de l'Association,

**Un Inspecteur de l'Education nationale de l'Académie de Paris, chargé de l'ASH –**

**Mme LAFARGE-VILLAIN**

##### Bureau :

**Monsieur Michel BRAESCO**

Président, Pédopsychiatre

**Madame Marie-Claude JOVANOVIC**

Vice-Présidente et trésorière, Assistante Sociale

**Madame Christiane CHARBONNIER**

Secrétaire, Juriste

##### Administrateurs :

**Madame Geneviève BACQUER**

Représentante du Conseil Départemental des Parents d'Elèves de  
l'Enseignement Public (F.C.P.E.)

**Monsieur Patrick CHARDEAU**

Pédopsychiatre, psychanalyste

**Madame Martine GRUERE**

Responsable du Dépt. « Economie et Solidarités » Fondation de France

**Madame Séverine DUPUCH**

Chargée de cours de droit public à la Faculté de Droit de Bordeaux, Juriste Conseil  
au sein d'une Organisation Professionnelle Patronale

**Madame Clara BOUFFARTIGUE**

Réalisatrice, Directrice de la photo, Ingénieure du son, Assistante Opérateur

**Monsieur Michel RIEU**

Professeur des Universités (Université Paris V - René Descartes) ; Conseiller scientifique du Conseil de Prévention et de Lutte contre le Dopage (CPLD)

**Madame Veronique DAGENS**

Pédopsychiatre

**Madame Claudine SOLA,**

Assistante Sociale

**Monsieur Jean-Jacques PONCELET,**

Psychologue

**Madame Annette FREJAVILLE,**

Pédopsychiatre, Psychanalyste SPP

**Madame Mireille DAUPHIN,**

Provisur

## A I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT :

### **Equipe de direction :**

- Natalie BAYLE – Directrice médicale
- Frédéric VALENTIN – Directeur administratif
- Denis BOCHEREAU – Directeur médical adjoint
- Isabelle LEMAISTRE – Responsable de l'antenne de Bagnolet

Le Centre Claude Bernard a été créé en 1946. Il s'appelait alors Centre Psychopédagogique de l'académie de Paris

Le projet d'origine consistait à apporter une aide psychologique et pédagogique aux enfants, aux adolescents et aux familles qui avaient soufferts des années de guerre.

En quelques années ce projet a évolué vers une aide plus centrée sur les difficultés psychologiques éprouvées en milieu scolaire par les enfants et adolescents (troubles divers marqués par des problèmes de comportement ou des échecs scolaires).

Dans le prolongement de ce projet, s'est avéré souhaitable un travail identique avec les étudiants. Création d'un B.A.P.U (Bureau d'Aide Psychologique Universitaire) en 1966.

L'association a pour but la prévention et le traitement des troubles du caractère et du comportement chez les enfants, les adolescents et les étudiants et notamment chez les élèves des Etablissements d'enseignement de tous ordres.

### **Agréments :**

- Date de création du Centre : 1946
- Agrément C.M.P.P : 1960
- Agrément B.A.P.U : janvier 1966

Aujourd'hui la file active est composée d'enfants, adolescents et étudiants présentant des troubles du caractère et du comportement qui gênent leur adaptation sociale, scolaire et universitaire.

### **Capacité autorisée :**

- 24 500 actes depuis 2008,
- 23 199 en 2014,
- 23 275 en 2015.
- 23270 en 2016

La baisse de l'objectif à réaliser s'explique par la suppression des trois postes de l'Education nationale en 2011.

Nous proposons pour recevoir nos patients trois lieux de consultations dans Paris (5<sup>ème</sup> ; 16<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup>).

- ✓ 20 rue Larrey 75005 PARIS - 01 43 37 16 16
- ✓ 131 Rue de Bagnolet 75020 PARIS – 01 40 09 05 09
- ✓ 50 rue Ribera 75016 PARIS – 01 42 24 52 29

## Le projet d'établissement :

Le souci d'aborder les difficultés rencontrées par les enfants en les replaçant dans la globalité de leur personne, mais aussi dans la dynamique familiale reste le point commun des aides variées qui sont proposées par le Centre Claude Bernard.

Nous observons ces dernières années, et plus particulièrement avec l'application de la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », une modification importante de nos pratiques. Maintenant, lorsque ces enfants reçoivent des soins dans notre Centre, nous sommes de plus en plus sollicités pour aller rencontrer les équipes enseignantes ou les équipes hospitalières qui suivent également ces enfants afin de travailler en concertation.

Par ailleurs le développement du travail en réseaux de soins nous mobilise également plus souvent dans des réunions à l'extérieur du Centre. Enfin nous sommes aussi sollicités pour participer aux différents conseils locaux de santé mentale des arrondissements dans lesquels nous sommes implantés. Nous considérons que ces activités externes sont indispensables car elles participent à la qualité de la prise en charge proposée.



## B. Activité année 2018

En 2018 il a été effectué 23 369 journées facturables (sur 25 266 actes réalisés) contre 22 829 prévues au budget exécutoire, assurées par 59 salariés représentant 39,45 ETP ainsi que 2 personnels détachés par l'Education nationale.

Activité réalisée	2016	2017	2018
Nombre de journées	244	245	242
Nombre de séances réelles effectuées	25 988	25 375	25 266
Nombre prévisionnel de séances	23 270	23 276	22 829
Nombre réel de séances facturées	22 682	23 658	23 369
Taux moyen d'occupation constaté	97,4 %	101,6 %	102,3 %

Le taux moyen d'occupation est calculé à partir de l'activité professionnelle validée par l'A.R.S.

La répartition de l'activité entre C.M.P.P et B.A.P.U s'effectue de la manière suivante :

Activité C.M.P.P : 78,06 % du Centre Claude Bernard.

Activité B.A.P.U : 21,94 % du Centre Claude Bernard.

Activité réalisée 2018	Réalisée	Facturée
CMPP	19 725	18 036
BAPU	5 541	5 333
Total	25 266	23 369

Sites		2016	2017	2018
Capacité Autorisée		23 270	22 908	22 829
20 rue Larrey 5ème	CMPP	8 270	8 644	8 708
	BAPU	3 383	3 184	3 243
50 rue Ribera 16ème	CMPP	3 608	3 923	3 501
	BAPU	1 493	1 620	2 082
131 rue de Bagnolet 20ème	CMPP	5 944	6 287	5 828
	BAPU	1	0	8
TOTAL REALISE CMPP/BAPU		5 945	23 658	23 369

L'activité réalisée du B.A.P.U de Ribera qui avait baissé en 2016 et 2017 retrouve en 2018 un niveau proche de 2014 (37,29 % d'activité B.A.P.U et 62,71 % de C.M.P.P).

File active :

File active	2016	2017	2018
	1 263	1 250	1 285

Augmentation de la file active de 2,8 % entre 2017 et 2018.

Historique file active et activité

	A	B	C	% C-B
Années	2016	2017	2018	
Nombre	1 263	1 250	1 285	
Nombre de rendez-vous	29 988	30 135	29 768	-1,2 %
Nombre d'actes facturables	22 699	23 658	23 369	-1,2%
Nombre d'actes en double	1 775	1 672	1 781	+6,58 %
Nombre d'absences	5 513	4 311	4 592	+6, 51 %
Taux d'absentéisme	19,6 %	15,8 %	15 %	

Le taux d'absentéisme au B.A.P.U est de 15,8 %

Le taux d'absentéisme au C.M.P.P est de 15,3 %

Le taux d'absentéisme global est de 15,5 %

Activité file active	BAPU	CMPP
Effectif file active	334	951
Reçus pour la 1 <sup>ère</sup> fois	158	247
Sortis dans l'année	93	158

## C. Description des enfants et étudiants présents au 31 décembre 2018 :

### POPULATION :

Le Centre Claude Bernard de Paris (C.M.P.P et B.A.P.U) fonctionne sur le mode de la cure ambulatoire dans trois lieux de consultations (5<sup>ème</sup>-16<sup>ème</sup>-20<sup>ème</sup>). Il accueille des enfants, adolescents et jeunes adultes étudiants.

405 dossiers nouveaux ouverts en 2018, dont 158 pour notre activité B.A.P.U et 247 au C.M.P.P.

Notre file active avec 1 285 patients reste très importante.

Parmi ces patients, 1 028 environ sont engagés dans un traitement régulier, 257 sont encore dans la période d'évaluation, d'attente de traitement.

La répartition géographique de nos patients reste assez semblable d'une année sur l'autre :

	Paris	Ile-de-France	Province
<b>CMPP</b>	88,5 %	9,4 %	2,1 %
<b>BAPU</b>	60,4 %	34,7 %	4,9 %

	Larrey	Ribera	Bagnolet	Total
<b>Equipe éducative</b>	33	5	25	63
<b>Réunions éducatives</b>	0	0	2	2
<b>Enfants en situation de handicap</b>	67	36	100	203
<b>E.S.S Equipe soins et scolarisation</b>	51	23	86	160
<b>Enfants bénéficiant d'une aide éducative</b>	26	6	15	47
<b>Enfant bénéficiant d'une A.E.M.O</b>	5	5	5	15
<b>Enfant avec dossier MDPH</b>	56	28	93	177
<b>Enfant bénéficiant d'une mesure de protection judiciaire</b>	14	11	30	55
<b>Dont nombre de mesure éducation judiciaire</b>	5	4	9	18
<b>Dont nombre de mesure éducative administrative</b>	7	5	15	27
<b>Dont nombre de mesure de placement ASE</b>	2	2	3	7
<b>Dont nombre de mesures PJJ</b>	0	0	3	3

#### Les premières demandes

	Larrey	Ribera	Bagnolet
<b>CMPP</b>	259	70	125
<b>BAPU</b>	209	100	0
<b>Total</b>	648	170	125

<b>La File Active (FA) C.M.P.P/ B.A.P.U Situation AU 31/12/2018</b>			
<b>Ages C.M.P.P</b>	<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>	<b>Total</b>
< 3 ans inclus	1	0	1
3-5 ans inclus	38	20	58
6-10 ans inclus	209	96	305
11-15 ans inclus	189	106	295
16-17 ans inclus	51	27	78
18 ans et plus	27	29	56
<b>Total</b>	<b>515</b>	<b>278</b>	<b>793</b>
<b>Ages B.A.P.U</b>	<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>	<b>Total</b>
< 19 ans inclus	7	0	7
19-22 ans inclus	20	49	69
22-24 ans inclus	18	96	114
24-29 ans inclus	17	106	123
29 ans et plus	0	27	27
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>278</b>	<b>340</b>

Age moyen des étudiants : 23 ans

Age moyen des enfants : 11,40 ans

<b>Nombre d'enfants ou d'étudiants en cours de traitement selon la fréquence des interventions de son projet de soins et accompagnement</b>	<b>Nombre d'enfants selon la fréquence des RV</b>	<b>Pourcentage selon fréquence des RV</b>	<b>Nombre d'étudiants selon la fréquence des RV</b>	<b>Pourcentage selon fréquence des RV</b>
<b>3 RV par semaine ou plus</b>	73	10,80 %	9	4,9 %
<b>2 à moins de 3 RV par semaine</b>	213	31,6 %	58	31,4 %
<b>1 à moins de 2 RV par semaine</b>	165	24,5 %	73	31,5 %
<b>Plus d'1 RV par mois et moins d'1 RV par semaine</b>	172	25,5 %	35	18,9 %
<b>1 RV par mois ou moins</b>	51	7,6 %	10	5,4 %
<b>Contrôle somme</b>	<b>674</b>	<b>100 %</b>	<b>185</b>	<b>/</b>

<b>Nombre d'enfants présents ayant un diagnostic selon les catégories cliniques CFTMEA</b>	<b>Diagnostic principal</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>1.1 à 1.9 Schizophrénies, troubles psychotiques, troubles thymiques de l'enfance et de l'adolescence</b>	2	0,3%
<b>1.0 Troubles envahissants du développement et troubles du spectre de l'autisme (1.00 à 1.09)</b>	47	5,9%
<b>2 Troubles névrotiques</b>	126	15,9%
<b>3 Pathologies limites</b>	132	16,7%
<b>4 Troubles réactionnels</b>	11	1,4%
<b>0 Variations de la normale</b>	0	0,0%
<b>5 Déficiences mentales</b>	5	0,6%
<b>6 Troubles du développement et des fonctions instrumentales</b>	16	2,0%
<b>7 Troubles des conduites et du comportement</b>	2	0,3%
<b>8 Troubles à expression somatique</b>	3	0,4%
<b>9 Manifestations et symptômes à type d'anxiété, de phobie, de conversion, de compulsion</b>	4	0,5%
<b>Aucun de ces troubles</b>	0	0,0%
<b>Pas de diagnostic</b>	20	2,5%
<b>Contrôle somme</b>	321	40,6%

Nombre d'enfants en cours de traitement concernés par les facteurs et conditions d'environnement suivants (plusieurs réponses possibles) CFTMEA axe II - 2	Effectif en cours de traitement	Pourcentage
20 - Pas de facteurs d'environnement à retenir	24	3,64%
21 - Troubles mentaux ou perturbations psychologiques avérées dans la famille	306	46,36%
22 - Carences affectives, éducatives, culturelles	114	17,27%
23 - Mauvais traitements et négligences graves	19	2,88%
24 - Événement entraînant la rupture des liens affectifs	128	19,39%
25 - Contexte familial particulier	386	58,48%
<i>dont 25.8 milieu socio-familial très défavorisé</i>	0	0,00%
28 - Autre	0	0,00%
29 - Pas de réponse par défaut d'information	39	5,91%
<b>Nombre total d'enfants concernés par au moins un facteur (sans double compte)</b>	<b>122</b>	<b>18,48%</b>

Nombre d'étudiants présents ayant un diagnostic selon les catégories cliniques CFTMEA	Diagnostic principal	Pourcentage
1.1 à 1.9 Schizophrénies, troubles psychotiques, troubles thymiques de l'enfance et de l'adolescence	5	2,4%
1.0 Troubles envahissants du développement et troubles du spectre de l'autisme (1.00 à 1.09)	1	0,5%
2 Troubles névrotiques	61	29,5%
3 Pathologies limites	19	9,2%
4 Troubles réactionnels	2	1,0%
0 Variations de la normale	0	0,0%
5 Déficiences mentales	0	0,0%
6 Troubles du développement et des fonctions instrumentales	2	1,0%
7 Troubles des conduites et du comportement	2	1,0%
8 Troubles à expression somatique	1	0,5%
9 Manifestations et symptômes à type d'anxiété, de phobie, de conversion, de compulsion	2	1,0%
Aucun de ces troubles	0	0,0%
Pas de diagnostic	15	7,2%
Contrôle somme	109	52,7%

Nombre d'étudiants en cours de traitement concernés par les facteurs et conditions d'environnement suivants	Effectif en cours de traitement	Pourcentage
20 - Pas de facteurs d'environnement à retenir	24	14,37%
21 - Troubles mentaux ou perturbations psychologiques avérées dans la famille	45	26,95%
22 - Carences affectives, éducatives, culturelles	10	5,99%
23 - Mauvais traitements et négligences graves	11	6,59%
24 - Evénement entraînant la rupture des liens affectifs	19	11,38%
25 - Contexte familial particulier	67	40,12%
<i>dont 25.8 milieu socio-familial très défavorisé</i>	0	0,00%
28 - Autre	0	0,00%
29 - Pas de réponse par défaut d'information	22	13,17%
<i>Nombre total d'étudiants concernés par au moins un facteur (sans double compte)</i>	0	0,00%

#### D. Caractéristiques des enfants et étudiants entrés dans l'année :

Effectif : 389

	Féminin	Masculin	Total
CMPP	96	151	247
BAPU	121	37	158

Origine géographique	Paris	Hors Paris
CMPP	87 %	13 %
BAPU	64 %	36 %

Nombre total d'enfants entrés dans l'année par âge au premier acte	Féminin	Pourcentage de l'effectif total	Masculin	Pourcentage de l'effectif total
< à 3 ans	1	0,04 %	4	1,6 %
[3 à 5 ans]	19	7,7%	31	12,6 %
[6 à 10 ans]	39	15,8%	60	24,3 %
[11 à 15 ans]	20	8,1 %	39	15,8 %
[16 à 17 ans]	10	4,0 %	12	4,9 %
18 ans ou plus	7	2,8 %	5	2 %
Total	96	38,9 %	151	61,1 %



Nombre total d'étudiants entrés dans l'année par âge au premier acte	Féminin	Pourcentage de l'effectif total	Masculin	Pourcentage de l'effectif total
< à 19 ans	29	18,4 %	10	6,3 %
[19 à 22 ans]	58	36,7 %	11	7 %
[22 à 24 ans]	26	16,5 %	9	5,7 %
[24 à 29 ans]	8	5,1%	7	4,4 %
[29 ans ou plus]	0	0 %	0	0,0%
<b>Total</b>	121	76,6 %	37	23,4 %

### Provenance des patients entrés dans l'année

	CMPP		BAPU	
	Effectif	%	Effectif	%
Accès direct (parents, amis...)	96	38,9 %	89	56,3 %
Education nationale	76	39,8 %	22	13,9 %
<i>* dont enseignants, CPO, CPE...</i>	76	30,8 %	22	13,9 %
<i>* dont RASED, assistante sociale, psychologue, infirmière</i>	0	0 %	0	0 %
<i>* dont médecin de l'éducation nationale</i>	0	0 %	0	0 %
Crèches et dispositifs petite enfance (haltes garderies...)	0	0 %	0	0 %
PMI	0	0 %	0	0
Psychiatrie hospitalière, CMP et secteur pédo-psychiatrique	3	1,2 %	1	0,6 %
Psychiatrie libérale	3	1,2 %	5	3,2 %
Médecine hospitalière hors psychiatrie	4	1,6 %	2	1,3 %
Médecine libérale et paramédicaux libéraux	10	4 %	6	3,8 %
Autre CMPP	0	0 %	0	0 %
CAMSP	0	0 %	0	0 %
Autre ESMS (IME, ITEP, SESSAD...)	7	2,8 %	7	4,4 %
Services sociaux (ASE-Unité d'action sociale-CCAS...)	18	7,3 %	4	2,5 %
Juge ou services judiciaires	0	0 %	0	0 %
MDPH et enseignant référent de scolarité	0	0 %	0	0 %
Autre	30	12,1 %	22	13,9 %
<b>Total</b>	247	100 %	180	113,9 %

## **E. Procédure d'accueil des enfants entrés dans l'année :**

### **L'ACCUEIL ET LA MISE EN PLACE**

#### **La demande téléphonique :**

Le premier appel téléphonique est toujours transmis à l'une des assistantes sociales, chargée de l'accueil des nouveaux arrivants et responsable du planning des admissions.

La demande doit être faite par l'un des deux parents ou la personne ayant la responsabilité légale de l'enfant, s'il s'agit d'une inscription au CMPP, ou par l'étudiant lui-même s'il s'agit du BAPU.

L'assistante sociale explique les modalités de fonctionnement du Centre et s'assure que cette demande correspond à l'aide que le Centre est en mesure d'apporter.

Eventuellement, elle peut orienter vers d'autres lieux de diagnostic ou de soins plus adaptés (ex : services d'urgence, hôpital psychiatrique, centre d'orientation scolaire ou professionnel, centre de référence du langage, orthophonie libérale...).

Elle veille à la possibilité de recevoir la famille ou l'étudiant dans un délai raisonnable et si besoin elle aide à constituer le dossier administratif.

#### **La préparation de la première consultation :**

L'assistante sociale présente à l'une des équipes pluridisciplinaires au cours d'une réunion hebdomadaire dite « réunion de synthèse ».

Après cette présentation, faite sur les données téléphoniques, un 1er rendez-vous est proposé à l'enfant et à sa famille ou à l'étudiant.

A cette occasion le consultant leur remet le Livret d'accueil et le document initial du D.I.P.C. Le règlement de fonctionnement, la Charte des Droits et Libertés sont à disposition des familles et des étudiants à l'accueil de chaque antenne.

#### **Le rôle du consultant :**

Le consultant est un médecin pédopsychiatre ou un psychologue clinicien.

Il sera le référent de l'enfant et de la famille ou de l'étudiant, pendant toute la durée des soins assurés par le Centre.

C'est avec lui que se font : l'évaluation des difficultés rencontrées, l'élaboration du projet thérapeutique et le suivi de son déroulement.

Dans le cadre du CMPP, ce cheminement se fait toujours avec la participation active de la famille. Le rythme des rencontres se définit d'un commun accord entre la famille et le consultant.

Le document individuel de prise en charge précisant le traitement proposé est signé par les Directeurs du centre et remis au patient.

## F. Enfants sortis et fluidité du parcours

La durée moyenne de prise en charge est de deux ans et quatre mois.

Nombre d'enfants de la file active sortis dans l'année par durée d'accompagnement en soin en continu (1 <sup>er</sup> acte au dernier acte)	CMPP	%	BAPU	%
Moins d'un an	20	12,7 %	20	21,5 %
1 an	25	15,8 %	25	26,9 %
2 ans	11	7 %	11	11,8 %
3 à 5 ans	18	11,41 %	18	19,4 %
6 ans ou +	29	18,4 %	29	3,12 %
<b>Total</b>	<b>103</b>	<b>65,2 %</b>	<b>103</b>	<b>82,72 %</b>

Motif de sortie du C.M.P.P	CMPP	%	BAPU	%
Fin d'accompagnement, départ concerté (dont déménagement prévu)	62	39,2 %	38	40,9 %
Sortie du fait de la famille, suivi interrompu	51	38,3 %	43	46,2 %
Autre	45	28,5 %	12	12,9 %
<b>Total</b>	<b>158</b>	<b>100 %</b>	<b>93</b>	<b>100 %</b>

## G. Ressources Humaines Internes

### 1. Les Collaborateurs

Deux professionnels ont cessé leur activité au Centre Claude Bernard en 2018.

- Dominique KRENGEL, Psychologue scolaire de l'Education nationale,
- Assumpta AWIMANZU, Secrétaire médicale,

Quatre professionnels nous ont rejoints :

- Caroline RICHARD, Psychologue,
- Antoinette MURZEAU, Psychologue scolaire de l'Education nationale,
- Anne-Laure DUBRUILLE, Pédopsychiatre,
- Pascal NGUYEN, Psychologue.

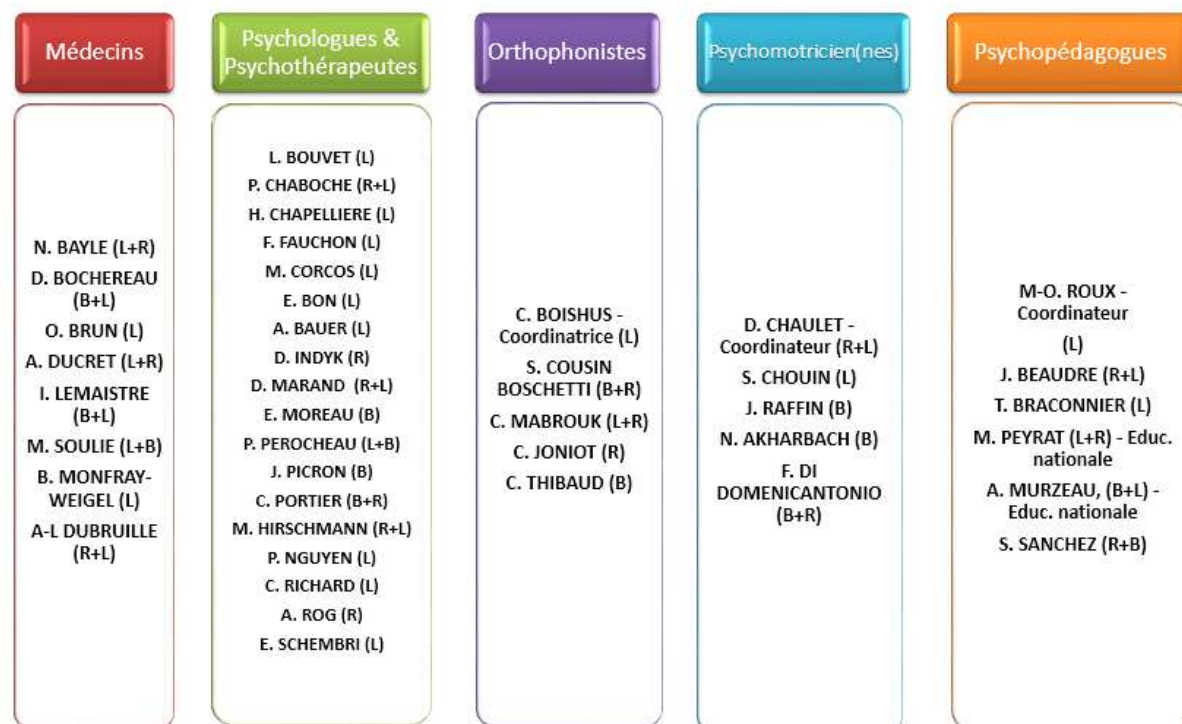
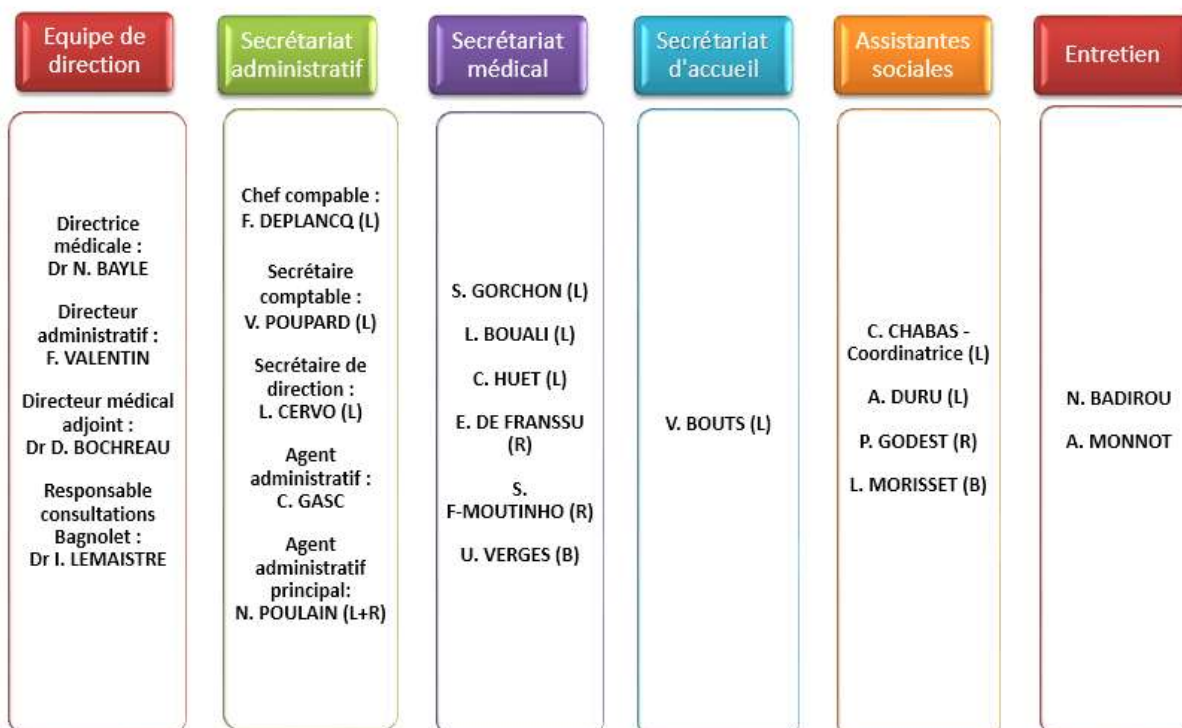


L: Larrey

R: Ribera

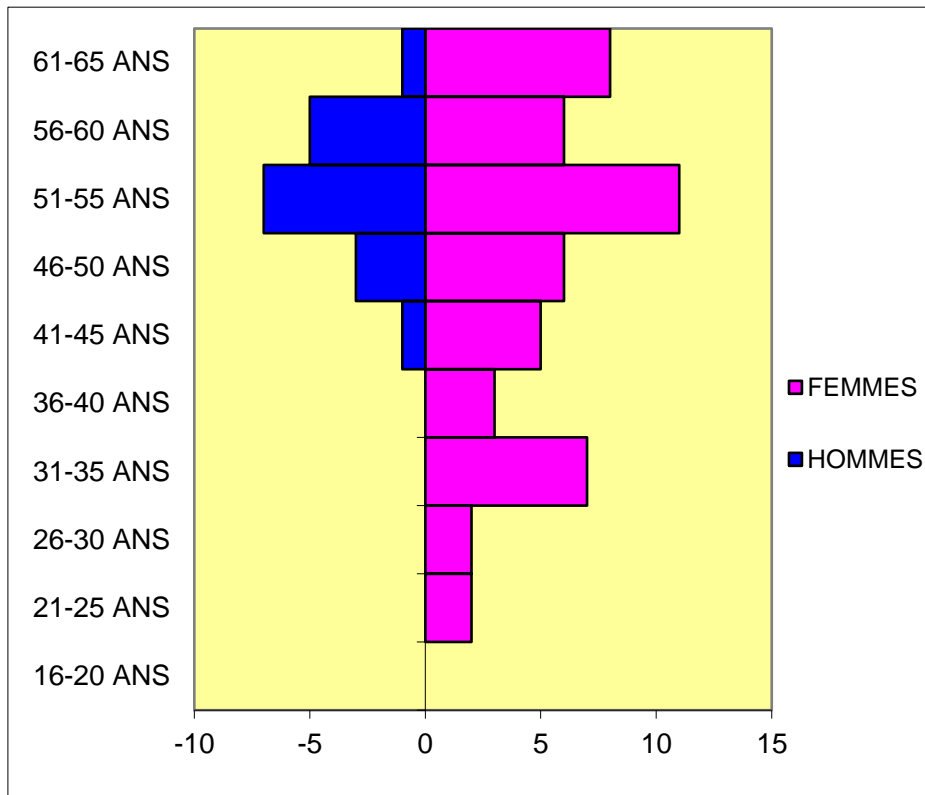
B: Bagnolet

## ORGANIGRAMME

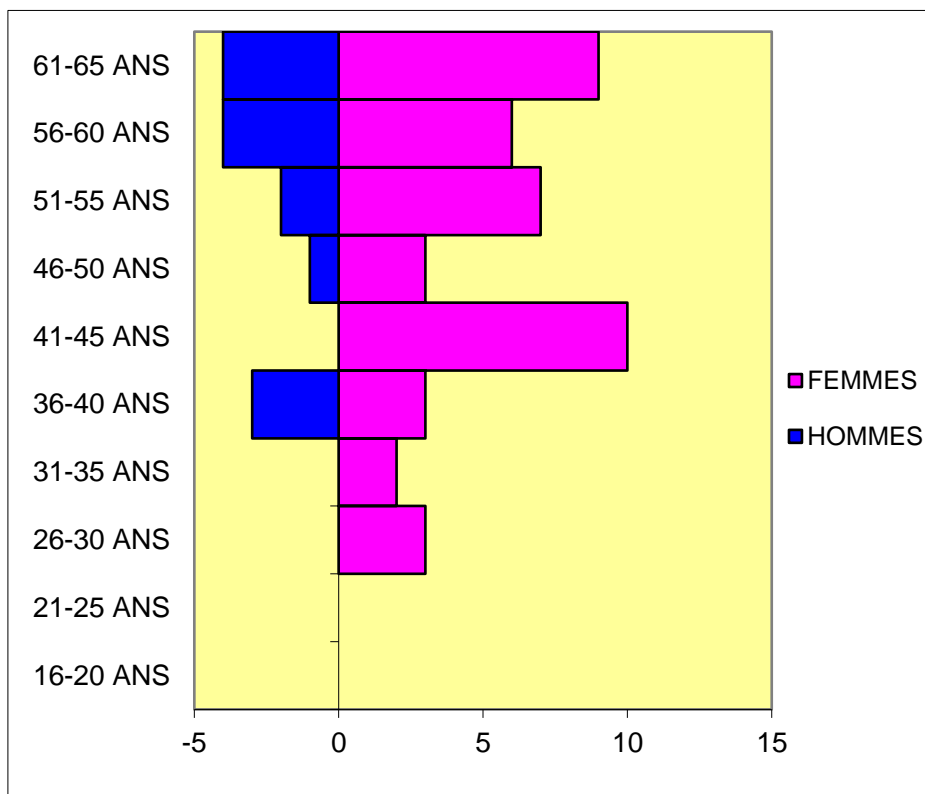


## 2. La pyramide des âges

2011



2018



# Les formations

Dans le cadre des formations du plan annuel UNIFAF 2018 :

Formation	Profession concernée	Durée	Organisme
Psychothérapies de groupes et psychodrames d'enfants 2 <sup>ème</sup> année	Psychologue	108h	CIRPPA
La fonction de coordination	Secrétaire médicale	35h	CERF FORMATION
Psychothérapies de groupes et psychodrames d'enfants (x2) 4 <sup>ème</sup> année	Assistante sociale & Psychologue	84	CIRPPA
Faire émerger un projet professionnel	Psychologue	54h	ALEPH
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs de et Moyens	Directeur	14h	ACTIF
Initiation à la santé mentale	Orthophoniste	14h	France PAGES
Travailler la langue et son style	Assistante sociale	24h	ALEPH
Ateliers ludiques prélogiques	Orthophoniste	30h	GEPALM
Sensibilisation à la relaxation psychanalytique	Psychomotricienne	08h	AFPUP
La secrétaire en CMPP	Agent administratif	13h	FDCMPP
La voix dans la qualité de la communication	Secrétaire d'accueil	35h	CERF FORMATION

# Les séminaires proposés par le Centre Claude Bernard

**Rue Larrey (1<sup>er</sup> lundi du mois 21h – 22h30)**

**Conduites addictives de l'enfance à l'âge adulte : d'une compréhension partagée à des réponses thérapeutiques mieux adaptées... et plus efficaces ?**

Avec la participation de l'ensemble des consultants du Centre Claude Bernard. Présentations cliniques de consultations concernant des enfants, des adolescents et leur famille. Discussion centrée sur la compréhension psychodynamique et les indications thérapeutiques.

- **09 avril** : Textes théoriques de Ph. JEAMMET par Denis BOCHEREAU
- **07 mai** : Présentation d'une vignette clinique par Marilyn CORCOS
- **04 juin** : Apport d'éléments théoriques et présentation du service d'addictologie par Geoffroy WILLO (invité expert externe)
- **1<sup>er</sup> octobre** : Présentation d'une vignette clinique par Olivier BRUN
- **05 novembre** : Présentation d'une vignette clinique par Isabelle LEMAISTRE
- **03 décembre** : Présentation d'une vignette clinique par Alice BAUER

## Rue Larrey (2<sup>ème</sup> jeudi du mois 21h00 – 22h30)

### APPRENDRE ENSEMBLE:

### Savoir-faire et savoir être, savoir dire...

(Thème de janvier à septembre)

Il y a internet, Facebook, Youtube et les blogs...et tout savoir, tout de suite, très vite.

Il y a le son, l'image, la perception instantanée, la réactivité

Il y a la performance ....à rendre toujours plus objectivable.

Les recommandations de bonne pratique de l'HAS, la loi de 2005 sur l'égalité des chances et la compensation du handicap, et celle de 2002 qui rend l'utilisateur maître des décisions de soins le concernant pourraient avoir tendance à orienter nos approches vers des méthodologies toutes faites, des fonctionnements normalisés et opératoires, scientifiquement mesurables par des tests étalonnés.

Nous ne pouvons pas ignorer les avancées de la science, l'affinement des connaissances sur le fonctionnement cérébral, ainsi que le bien fondé des désirs de rigueur et d'efficacité. Mais cela ne nous empêche pas de connaître l'extrême complexité du sujet et les afférences majeures de la dynamique psychoaffective sur les apprentissages.

Qu'en est-il, tant pour nous-mêmes que pour le développement de la pensée et la réussite académique de nos patients, de la nécessité du doute et du questionnement ? Du temps de la narration, du récit?

Qu'en est il aujourd'hui de nos croyances dans les vertus de l'expérience et de la transmission? Des réponses plurielles, sans cesse réinterrogées? Qu'en est il de nos intuitions créatrices?

Comment allier tous ces paramètres et être en mesure d'échanger avec nos partenaires, de répondre aux pressions scolaires tout en continuant de prendre en compte les soubassements si intriqués des troubles des apprentissages ?

Au travers de lectures partagées, d'exposés théoriques, d'expositions de situations cliniques à plusieurs voix, nous tenterons, comme l'an dernier, de construire des ponts entre pédagogie, psychologie cognitive et psychanalyse.

- **11 janvier** : Présentation « La médiation de l'écriture en psychopédagogie » par Frédéric VALENTIN, Psychologue
- **08 février** : Présentation d'une vignette clinique « Pensée et représentation » par Florence DI DOMENICANTONIO - Psychomotricienne, Natalie BAYLE - Pédopsychiatre et Stéphane SANCHEZ - Psychopédagogue
- **08 mars** : Présentation d'une vignette clinique par Muriel SOULIE - Pédopsychiatre et Maryline PEYRAT - Psychopédagogue
- **12 avril** : Présentation de « Apprendre à lire : contribution à la recherche des « bonnes méthodes » par Denis BOCHEREAU – Pédopsychiatre
- **14 juin** : Présentation d'une vignette clinique par Colette BOISHUS - Orthophoniste et Isabelle LEMAISTRE - Pédopsychiatre



## Apprendre, ensemble : enseigner la diversité ?

(Thème de d'octobre à décembre)

L'époque et l'avenir sont à la diversité... même si elle confine parfois à la dispersion ou à l'éparpillement. « Chacun sa route, chacun son chemin... » personnalisé.e, individualisé.e, à la carte.

Fut un temps où l'élève était supposé « au centre » (des préoccupations, du souci de l'Education nationale ). Il aurait peut-être mieux valu, tant qu'à désigner un centre, y placer... la transmission : des savoirs ( et des ignorances, des inconnues... ), savoir être, savoir vivre, savoir faire, savoirs... infiniment divers, variés et évolutifs !

Désormais, tout français de moins de seize (et de plus de trois ) ans, sauf exception exceptionnelle, fréquente un établissement scolaire : où il / elle partage avec ses congénères / semblables cour de récréation, couloirs, cantine, gymnase, salles de cours, autant et aussi longtemps que possible. Plusieurs milliers d'élèves ( 909 en Maternelle, 3 052 en élémentaire, 4 730 dans le second degré en 2017 ) sont reconnus à Paris comme étant « en situation de handicap » : ils / elles sont aidés par la présence, l'appui, le soutien des auxiliaires de vie scolaire, ils / elles bénéficient d'aménagements pédagogiques, ils / elles rencontrent plus ou moins souvent de nombreux professionnels de santé.

Tout ceci contribue ainsi que nous apprenions tous et toutes, enfants, adolescents et adultes... la diversité. Ce mot servira donc de fil rouge, de prétexte à nos exposés et à nos échanges.

Comme d'habitude, les participant(e)s sont invité(e)s à présenter, au choix, articles, ouvrages, films, situations cliniques qui leur semblent en rapport avec ce thème... ou non ! Chacun selon son style, à une ou plusieurs voix, avec ou sans image.

- **11 octobre** : Discussion et co-construction du programme
- **08 novembre** : Présentation à partir d'un documentaire sur l'école de demain par Colette BOISHUS - Orthophoniste
- **13 décembre** : Présentation de « ce qui nous rassemble : le handling » par Denis BOCHEREAU – Pédopsychiatre

## Les séminaires du vendredi Rue Larrey

<b>12 janvier</b>	<i>Psychopédagogie</i>	<b>Présentation clinique</b>
	<i>Psychothérapie</i>	<b>Etude de texte « La mère morte » de Green</b>
<b>19 janvier</b>	<b>Grand groupe ouvert</b>	<b>Présentation clinique Colette BOISHUS</b>
<b>26 janvier</b>	<i>Psychopédagogie</i>	<b>Suite de l'exposé de Coraline MABROUK « Les marqueurs transversaux »</b>
	<i>Psychothérapie</i>	<b>Présentation clinique</b>
<b>09 février</b>	<i>Psychopédagogie</i>	<b>Présentation clinique</b>
	<i>Psychothérapie</i>	<b>Etude de texte « La mère morte » de Green</b>
<b>16 février</b>	<b>Grand groupe ouvert</b>	<b>Présentation clinique Catherine THIBAUD</b>
<b>09 mars</b>	<i>Psychopédagogie</i>	<b>Etablissement du programme</b>
	<i>Psychothérapie</i>	<b>Etude de texte « L'absence et ses affects » d'Alain FERRAND</b>
<b>16 mars</b>	<b>Grand groupe ouvert</b>	<b>Présentation cas clinique Coralie MABROUK</b>
<b>23 mars</b>	<i>Psychopédagogie</i>	<b>Maryline PEYRAT</b>
	<i>Psychothérapie</i>	<b>Suite de l'étude de texte « L'absence et ses affects » d'Alain FERRAND</b>
<b>13 avril</b>	<i>Psychopédagogie</i>	<b>Présentation cas clinique de Marc-Olivier ROUX «La mémoire procédurale »</b>
	<i>Psychothérapie</i>	<b>Présentation clinique</b>
<b>04 mai</b>	<b>Grand groupe</b>	<b>Présentation clinique</b>
<b>11 mai</b>	<i>Psychopédagogie</i>	<b>Présentation clinique</b>
	<i>Psychothérapie</i>	<b>Présentation clinique</b>
<b>18 mai</b>	<b>Grand groupe ouvert</b>	<b>Invitée Mme Claudine DECOUR, Orthophoniste et Linguiste</b>
<b>25 mai</b>	<i>Psychopédagogie</i>	<b>Réflexions sur des thèmes possibles</b>
<b>1er juin</b>	<b>Grand groupe</b>	
<b>08 juin</b>	<i>Psychopédagogie</i>	<b>Thématiques et établissement du programme 2018/2019</b>
	<i>Psychothérapie</i>	<b>Présentation clinique</b>
<b>15 juin</b>	<b>Grand groupe ouvert</b>	<b>Film présenté par Marc-Olivier ROUX</b>
<b>22 juin</b>	<i>Psychopédagogie</i>	<b>Bilans</b>
	<i>Psychothérapie</i>	

<b>29 juin</b>	Grand groupe à thème	<b>Réunion avec les D.P</b>
<b>07 septembre</b>	Grand groupe	<b>Préparation programme séminaires 2018/2019</b>
<b>14 septembre</b>	Psychopédagogie	<b>Présentation clinique</b>
	Psychothérapie	<b>Présentation clinique</b>
<b>21 septembre</b>	Grand groupe ouvert	<b>Présentation situation clinique Coraline MABROUK</b>
<b>28 septembre</b>	Psychopédagogie	<b>Présentation clinique</b>
	Psychothérapie	<b>Présentation clinique</b>
<b>05 octobre</b>	Grand groupe	<b>« L'analyse de l'inter transfert, outil de déblocage des processus de groupe dans un psychodrame pour des pré-adolescents »: Léa PUJOLAR</b>
<b>12 octobre</b>	Psychopédagogie	<b>Présentation d'un bilan : Marc-Olivier ROUX</b>
	Psychothérapie	<b>Reprise du thème du prochain colloque</b>
<b>19 octobre</b>	Grand groupe ouvert	<b>Intervention « Le transfert en classe entre élèves et enseignants » par Mme BLANCHARD-LAVILLE</b>
<b>09 novembre</b>	Grand groupe ouvert	<b>Présentation de conciliation l'histoire dans l'Histoire (à partir d'extraits du documentaire « Histoire d'une nation » de Yann COCQUART) : Coraline MABROUK</b>
<b>16 novembre</b>	Grand groupe ouvert	<b>Présentation groupe : Natalie BAYLE, Philippe PEROCHEAU et Chantal CHABAS</b>
<b>23 novembre</b>	Psychopédagogie	<b>Présentation d'un atelier d'écriture : Maryline PEYRAT</b>
	Psychothérapie	<b>Présentation d'une situation clinique : Philippe PEROCHEAU</b>
<b>30 novembre</b>	5 <sup>ème</sup> grand groupe	<b>Réunion avec les D.P</b>
<b>07 décembre</b>	Grand groupe	<b>Présentation d'une thérapie d'enfant : Philippe SCIALOM</b>
<b>14 décembre</b>	Psychopédagogie	<b>Présentation ELAL d'Avicenne : Colette BOISHUS</b>
	Psychothérapie	<b>Texte de P. FEDIDA : « L'absence »</b>
<b>21 décembre</b>	Grand groupe ouvert	<b>Présentation d'un groupe à médiation : Coraline MABROUK</b>

## H. Périmètre d'intervention et chiffrage du barème de population

84.87 % des patients viennent de Paris

Population de Paris : 2 230 000 habitants

## I. Compte-rendu d'exécution budgétaire

### **RAPPORT FINANCIER SUR L'EXERCICE 2018**

Le budget retenu pour l'exercice 2018 par l'A R S fixe un forfait journalier moyen de 133.53 € contre 131.16 € en 2017, pour 22 829 séances retenues.

L'Agence Régionale de Santé après avoir contrôlé le budget 2018 a fixé l'ensemble des dépenses à un niveau de 3 017 077.01 € auquel on ajoute une reprise de déficit pour 31 371,56 € (contre 3 004 504.28 € en 2017).

Le Compte Administratif quant à lui fait apparaître un total des dépenses qui s'établit à : 3 088 983.71 €.

En regard les recettes se sont élevées à : 3 118 241.70 € contre 3 106 179.27 en 2017.

RAPPEL : Nous avons reçu le retour du Compte Administratif définitif 2017 le 05/04/2019. A part quelques remarques dont la constitution d'une provision de 14 786 €, provenant du crédit d'impôt calculé par rapport à la taxe sur les salaires 2017, le résultat de l'exercice 2017 a été accepté, il s'élève à

+ 57 866,36 €. L'affectation de ce résultat positif sera décidée lors de la campagne budgétaire 2019. En ce qui concerne le résultat final de 2016 de

-119 620.01 €, la notification de la campagne budgétaire 2018 a demandé de l'affecter à hauteur de 88 248.45 € en « réserve de compensation des déficits » et la solde soit -31 371.56 est affecté à l'augmentation des charges d'exploitation 2018.

Le tableau ci-dessous vous retrace pour l'année 2018 les différents éléments qui étaient compris dans le budget proposé (1<sup>ère</sup> colonne), dans le budget retenu par l'ARS (2<sup>ème</sup> colonne), et tels qu'ils apparaissent au compte administratif 2018

(3<sup>ème</sup> colonne).

	Budget proposé	Budget retenu	Cpt Administ
<b>CHARGES DE L'EXERCICE</b>			
Par nature	3 113 072	3 017 077	3 088 984
	_____	_____	_____
	<b><u>3 113 072</u></b>	<b><u>3 017 077</u></b>	<b><u>3 088 984</u></b>

**PRODUITS DE L'EXERCICE**

Par nature	<b><u>3 113 072</u></b>	<b><u>3 048 448</u></b>	<b><u>3 132 909</u></b>
------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------

**COMPARAISON DU BUDGET RETENU PAR L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ET LE COMPTE ADMINISTRATIF**

	Budget retenu	Cpt Administ	Différence
	(a)	(b)	(b-a)
Produit par nature	3 048 448	3 132 909	84 461
	_____	_____	_____
<b><u>Total Produits</u></b>	<b><u>3 048 448</u></b>	<b><u>3 132 909</u></b>	<b><u>84 461</u></b>

Nous constatons que l'activité a dépassé le nombre de séances retenu par l'ARS 23 369 séances réalisées contre 22 829 séances, soit un écart positif de 540 séances.

A ce jour, il n'y a pas eu le remplacement des 2 départs du personnel de l'Education Nationale au 01/01/2012. Ces 2 personnes réalisaient 1229 forfaits sur une année pour 1 ETP. Sur les 3 postes vacants représentant 1.50 ETP, l'A.R.S dans sa campagne budgétaire nous a accordé une mesure non reconductible depuis le 01/02/2012 d'un ETP de 0.50. Cette mesure a été réalisée en 11/2012 par l'embauche d'un CDI. Pour la campagne budgétaire 2017 reçue en 07/2017, l'A.R.S a répondu défavorablement à cause du caractère limitatif de l'enveloppe.

Le contrat à durée déterminée s'est terminé en 2016, nous avons demandé à l'A.R.S d'utiliser le solde de cette provision, soit 7 692 €, sur un autre poste, afin de ne pas la perdre.

Pour la mise en place du CPOM, nous allons redemander à L'ARS de réviser de manière définitive la capacité installée de 24 500 séances puisque le personnel de l'Education Nationale ne sera jamais remplacé.

Charges par nature	3 017 077	3 088 984	71 907
--------------------	-----------	-----------	--------

<b><u>Total Dépenses</u></b>	<b><u>3 017 077</u></b>	<b><u>3 088 984</u></b>	<b><u>71 907</u></b>
------------------------------	-------------------------	-------------------------	----------------------

#### RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Augmentation des Produits par rapport au Budget .....	+ 84 461
---	----------

Excédent des Charges par rapport au budget .....	- 71 907
--	----------

<b>RESULTAT 2018</b>	<b>+ 12 554</b>
----------------------	-----------------

L'activité a été bénéficiaire par rapport au budget retenu de

12 554 €, l'ARS nous a accordé temporairement une baisse de séances de 24 500 à 22 829, nous avons réalisé 23 369 séances, soit un écart de 540 séances. Le personnel soignant a été attentif à la limitation de l'absentéisme qui évoluait d'année en année. Le taux a baissé pour atteindre 16%.

Nous avons reçu 10 798 € pour les indemnités journalières. Nous avons effectué une reprise de provision globale d'un montant de 3 869 €. Le résultat s'explique principalement par la réalisation de séances supplémentaires par rapport à l'activité prévisionnelle accordée par l'A.R.S. Cependant il est à noter que la campagne budgétaire 2018 n'a pas tenu compte de l'évolution normale de nos dépenses telles que les frais de personnel.

L'augmentation des dépenses de 71 907 € se décompose de la façon suivante :

GROUPE 1 : Dépenses Afférentes à l'Exploitation Courante

Budget retenu	Cpt Administ	Différence
(a)	(b)	(b-a)
85 383	85 966	583

Légère hausse de ce groupe, les dépenses sont toujours aussi bien maîtrisées et surveillées.

Le groupe des « achats non stockés de matières et fournitures », qui inclut notre consommation énergétique a légèrement augmenté, mais nous sommes toujours attentif pour essayer de maintenir ce poste à un niveau correct en recherchant les meilleures solutions pour limiter nos frais de chauffage.

Parmi les autres postes, celui des postes et télécommunications a évolué de 1 565 €, notre opérateur téléphonique a repris toutes les lignes d'Orange y compris Internet.

## GROUPE 2 : Dépenses Afférentes au personnel

Budget retenu	Cpt Administ	Différence
(a)	(b)	(b-a)
2 707 827	2 744 983	+ 37 156

Détail de l'augmentation des dépenses de personnel :

Ce poste sera difficile à analyser par rapport au Budget Exécutoire 2018, l'ARS n'ayant repris que 98,10% des dépenses évaluées au Budget proposé 2018. L'A.R.S n'a pas tenu compte de l'évolution de notre organigramme en place, ainsi que des différentes mesures gouvernementales concernant les charges sociales. Nous expliquerons donc les principaux évènements de ce groupe :

- Cette année la provision « Congés payés » arrêtée au 31/12/2018 a pour montant 352 € charges sociales comprises contre - 658 € en 2017.
- Le glissement Vieillesse Technicité qui inclut les évolutions dues à l'ancienneté, les promotions (2 en 2018), les créations de poste, les remplacements de personnel parti, en maladie ou en maternité, se situe à un niveau négatif de -3 328.19 points contre +601.36 points en 2017, soit - 20 439 € chargé contre +3 673 € chargé en 2017. Le remplacement de notre personnel parti par des salariés au coefficient plus bas nous a permis de réaliser une économie de 52 609 € et ainsi de couvrir totalement l'évolution de carrière de notre personnel en place. Il y a eu 2 promotions en 2018, dont une indemnité de responsabilité et une remise à niveau d'un poste de psychologue, l'écart en point est de 445.20 annuel donc +2 734 € chargé.
- Il y a le Remboursement d'Indemnité journalière non prévu au Budget Exécutoire car annulé par les produits correspondant d'un montant de 10 798 €. Il s'agit de dépenses neutres n'ayant aucune incidence sur le résultat.



- En 2018, il y a eu 3 départs en retraite, les indemnités versées n'étaient pas prises en compte dans l'établissement du budget 2018, le montant cumulé charges sociales comprises est de 69 963 €.
- En 2018, le contrat à durée déterminée de notre personnel d'entretien (ETP 0.40) s'est poursuivi, cela nous a permis de moins faire appel aux entreprises extérieures pour limiter certaines dépenses d'entretien et de réparation. Cette charge supplémentaire qui inclue une indemnité de fin de contrat s'élève à 13 273 € chargée. Nous avons demandé à l'ARS de pouvoir embaucher définitivement ce personnel d'entretien.
- Courant 2018, nous avons dû faire face à l'absence de 3 professionnels soignants pour raison de santé et maternité, et d'un professionnel en congé parental.
- Le taux de charges sociales a évolué, il se situe à un niveau de 62.90% contre 62% en 2017. Par rapport au BE 2018, le taux est inférieur de 0.79 %. La hausse provient de celle du plafond de la sécurité sociale, de la hausse des taux du régime de prévoyance. Nous ne maîtrisons pas ces dépenses liées à des mesures gouvernementales. De plus en 11/2018, nous avons eu un contrôle d'URSSAF pour les années 2015 à 2017, et qui a eu pour conséquence un redressement de 15 398 €. Celui-ci porte principalement sur la régularisation de plafond pour le personnel d'employeurs multiples, sur l'assujettissement au régime d'assurance chômage des fonctionnaires détachés, et sur une indemnité de retraite non déclaré par erreur.
- En 01/2019, pour les non cadres, il y a eu la majoration de l'indemnité de 8.21% qui est passée à 8.48%, avec effet rétroactif, nous avons constaté cette charge supplémentaire qui a un impact chargé de 2 154 €. Nous avons tenu compte également de la provision de la prime octroyée au cadre dont le coefficient est inférieur à 848, incidence de 110 €.

- GROUPE 3 : Dépenses afférentes à la structure

Budget retenu	Cpt Administ	Différence
(a)	(b)	(b-a)
223 867	258 035	+34 168

Sur ce groupe, l'ensemble des dépenses proposées pour le budget 2018, n'a été retenue qu'à hauteur de 84.92%, il est difficile d'analyser les écarts par rapport au budget, nous signalerons ci-après les principales hausses :

- Hausse du poste « Locations immobilières » de 5 351 € par rapport au compte administratif 2017. Rappel de cette révision de loyer de notre antenne de la Rue Larrey : augmentation au cours du dernier trimestre 2012, pour les bureaux situés côté cour, qui s'échelonne en 5 augmentations (80 000 € en 2013-2014 puis tranche supplémentaire de 5 000 € par an sur les années suivantes pour atteindre 100 000 € en 2021), Au dernier trimestre 2014, révision à la hausse du loyer pour l'appartement situé côté rue, et fixé à 28 484 € annuel. Nous sommes toujours sans nouvelle de la succession et de l'impact pour notre bail, suite au décès de l'un des propriétaires de nos locaux de la Rue Larrey. Petite hausse de loyer pour notre antenne de Bagnolet de 350 € annuel.
- Petite baisse du poste « charges locatives » (-736 €) par rapport aux dépenses 2017, qui concerne notre antenne de Ribera.
- Baisse du poste Crédit-bail de 935 €. Explication : en 2017, le leasing mis en place sur notre ancienne photocopieuse a pris fin au 3<sup>ème</sup> trimestre. Un leasing sur un photocopieur va prendre fin début janvier 2019, nous allons conclure un nouveau contrat par l'intermédiaire de notre groupement d'achat « Le Cèdre » qui nous permettra de réaliser une véritable économie.
- Le poste maintenance augmente de 2 439 € par rapport à 2017. Notre prestataire informatique FAURE a augmenté sa mise à jour du logiciel de gestion de 992 €, nous avons décidé de changer de logiciel de gestion au 01/01/2019 pour limiter ces frais de maintenance, et pour avoir une garantie de suivi. Notre fournisseur pour les photocopieurs a augmenté le prix des copies de 1 162 €.
- Au niveau des charges exceptionnelles, des pénalités de retard ont été appliquées suite au contrôle URSSAF de 1 469 €.

Malgré nos investissements 2018 s'élevant à 15 108 € la variation de la dotation aux amortissements est toujours inférieure par rapport au montant accordé par l'ARS de 8 073 €. Dans un souci de trésorerie saine, nous limitons nos dépenses, et réalisons nos investissements progressivement.

Dans sa campagne budgétaire 2018, l'A.R.S ne nous a accordé aucun crédit non reconductible. Par contre, celui accordé en 2017 de 8 400 €, et à utiliser pour la création d'un GCSMS, nous allons demander à l'A.R.S de l'utiliser pour étudier le rapprochement avec d'autres structures.

Pour le Groupe 3 : des produits exceptionnels d'un montant de 3 869 € qui sont essentiellement des reprises sur des provisions accordées par l'A.R.S, et qui concernent des formations, des amortissements sur des travaux électriques.

#### PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Pour le résultat positif de l'année d'un montant de 12 554 €, nous demandons qu'il soit porté dans le compte de « réserve de compensation des déficits », afin de couvrir des déficits potentiels à venir.

En ce qui concerne les comptes de Trésorerie, au 31/12/2018, la position globale se situait à un montant de 400 123 €, en hausse sensible par rapport à 2017.

## J. Autres éléments utiles à la compréhension de l'activité de la structure

### Communication

## La bibliothèque



La bibliothèque compte à présent 573 livres.

La gestion est assurée par **Linda BOUALI**. Une nouvelle base de donnée « *books* » a été mise en place.

## La revue interne « Trait d'Union »

### L'équipe de rédaction

**Françoise FAUCHON**

**Natalie BAYLE**

**Ulrike VERGES KLETT**

**Sandra FERRONHA-MOUTINHO**

**Catherine THIBAUD-PRIVAT**

**Maryline PEYRAT**

### Mise en page

**Sandra FERRONHA-MOUTINHO**

### Photo de Couverture :

**Colette BOISHUS**



## Sommaire n°21 (janvier)

**Psychothérapies brèves des étudiants :**

Antoine Ducret

**Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux :**

Denis Bochereau

**Bercements, berceaux et berceuses**

Natalie Bayle

**Bébés sculptés au Sud Bénin :**

Ulrike Verges Klett

**La psychanalyse, perception kaléidoscopique de la psyché :**

Dominique Marand

**Cas Clinique :**

Philippe Perocheau

**Note de lecture :**

Françoise Fauchon

**Rubrique Ciné-Théâtre :**

Catherine Thibaud

**La page des Recettes :**

Maryline Peyrat

**Mots d'enfants...**

**Courrier du Coeur.... des lecteurs**

# Le ciné-club

Animées par **Hervé CHAPELLIERE** les soirées cinématographiques de Claude Bernard, sont l'occasion de rencontres entre collègues du Centre et d'ailleurs.

Cette année les soirées sont organisées autour du thème « **entre enfants et parents** » à travers un échange autour des films suivants, présentés par des collègues du Centre ou de l'extérieur :

*Félicité* d'Alain GAMIS (2017)

*Une femme sous influence* de John CASSAVETES (1974)

*Juste la fin du monde* de Xavier NOLAN (2016)

*My little princess* d'Eva IONESCO (2011)

*Captain Fantastic* de Matt ROSS (2016)

*Alien le 8<sup>ème</sup> passager* de Ridley SCOTT (1979)

*En attendant le bonheur* d'Abderrahmane SISSAKO (2002)



# Les réunions et groupes de réflexion

Les pages suivantes donnent un aperçu des réunions et des groupes de travail que nous avons chaque semaine.

- **les 7 réunions de synthèse** sont réservées à des rencontres pluridisciplinaires. Elles se donnent pour but de suivre le parcours de chacun de nos patients et d'évaluer les effets du traitement qui lui a été proposé.

Trois objectifs sont assignés à ces synthèses :

- partager les informations détenues par les divers spécialistes qui ont rencontré l'enfant et la famille ou qui ont établi des liaisons avec des professionnels extérieurs.
- élaborer les stratégies thérapeutiques appropriées à chacun de nos patients (choix de la forme du traitement, rythme des séances...)
- prendre les décisions qui sont nécessaires à la mise en place et au bon déroulement des traitements et veiller à leur application.

## Les réunions :

### Réunion de l'équipe de Direction :

Larrey tous les mardis (sauf le 2<sup>ème</sup> du mois) de 9h00 à 10h15

### Les réunions à thèmes : tous les mardis de 10h15 à 11h15

Le 1<sup>er</sup> : Le travail clinique auprès des étudiants du BAPU et des grands adolescents

Le 2<sup>ème</sup> : Réunion centrée sur les liens avec les partenaires (écoles, équipes éducatives, services sociaux ...) en alternance avec le comité de pilotage d'évaluation interne

Le 3<sup>ème</sup> : Les thérapies de groupe à Claude Bernard

Le 4<sup>ème</sup> : Le travail clinique avec la petite enfance

Le 5<sup>ème</sup> : Travail sur le projet d'établissement et l'évaluation interne

### Conseil d'Etablissement - Direction et Délégués du Personnel

Le 2<sup>ème</sup> mardi du mois de 9h00 à 10h15

### L'équipe de rédaction du journal interne «*Trait d'Union*» :

Une fois par semestre

**Réunion par discipline :**

Réunion médicale mensuelle - Directrice médicale : Natalie BAYLE

Une fois par trimestre :

Réunion Orthophonistes - Coordinatrice : Colette BOISHUS

Réunion Psychomotricien(ne)s - Coordinateur : Didier CHAULET

Réunion Assistantes Sociales - Coordinatrice : Chantal CHABAS

Réunion psychopédagogues – Coordinateur : Marc-Olivier ROUX

**Réunions institutionnelles :**

Deux réunions annuelles, pour l'ensemble du personnel, ont lieu en janvier et en juillet rue Larrey.

En janvier, bilan de l'année écoulée et projets à venir.

En juillet, la journée est consacrée à une réunion institutionnelle et à une réflexion pluridisciplinaire sur une thématique clinique.

Deux réunions institutionnelles par synthèse et par an.